

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2019

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 19/11/2019

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 02/12/2019

Délibération n° D-2019-449

**OPAH RU Niort - Attribution de subventions pour l'amélioration
de l'habitat**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Jacques TAPIN.

Secrétaire de séance : Madame Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Dominique JEUFFRAULT, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Agnès JARRY, ayant donné pouvoir à Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Monique JOHNSON, ayant donné pouvoir à Monsieur Jacques TAPIN, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Catherine HUVELIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Florent SIMMONET

Excusés :

Madame Anne-Lydie HOLTZ, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU.

Direction Action Coeur de Ville

**OPAH RU Niort - Attribution de subventions pour
l'amélioration de l'habitat**

Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Dans le cadre de la deuxième OPAH RU, arrivée à terme le 31 décembre 2017, les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs disposent d'un délai d'un an pour engager les travaux et de trois ans pour les achever.

A ce jour, après achèvement des travaux par les propriétaires, 5 demandes de versement des subventions ont été déposées à la Ville de Niort. Elles concernent l'amélioration de deux logements de propriétaire occupant et de trois logements de propriétaire bailleur.

Les travaux subventionnables sont financés comme suit :

	Subvention ANAH	Subvention Ville de Niort	Total des subventions
Logement 1	11 148,00 €	2 358,00 €	13 506,00 €
Logement 2	2 141,30 €	611,80 €	2 753,10 €
Logement 3	30 827,60 €	15 140,40 €	45 968,00 €
Logement 4	19 829,41 €	7 426,89 €	27 256,30 €
Logement 5	12 973,51 €	19 335,91 €	32 309,42 €
Total	76 919,82 €	44 873,00 €	121 792,82 €

Les subventions de la Ville de Niort sont attribuées selon les mêmes conditions que celles de l'Anah, en application du règlement National Anah en vigueur.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser le versement de la subvention aux propriétaires bénéficiaires, pour un montant total de 44 873,00 €.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour : 36
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 9

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT

OPAH RU NIORT - 2012/2017

Demande de paiement subventions Ville de Niort - Conseil municipal 25 novembre 2019

Version du 10/10/19

Propriétaire	Adresse	Adresse des logements aidés	Nombre de logements	Type de projet	Fin de travaux	Montant des travaux TTC	Dépense subventionnée par l'Anah	Montant des subventions Anah	Taux/prime ANAH	Dépense subventionnée par la Ville de Niort	Montant des subventions VILLE de Niort	Taux/prime VILLE	Dépense subventionnée par la CAN	Montant des subventions CAN	Taux/prime CAN
		113 avenue de Nantes 79000 NIORT	1	PO - HM Très Modestes	sept-19	21 503 €	18 580,00 €	11 148,00 €	50% + 1858€ ASE	18 580,00 €	2 358,00 €	10% + 500€ prime ASE	/	/	/
		82 rue Gustave Flaubert 79000 NIORT	1	PO - Autonomie Modestes	oct-19	6 732 €	6 118,00 €	2 141,30 €	35%	6 118,00 €	611,80 €	10%	/	/	/
		34 rue Ricard 79000 NIORT	2	PB - Travaux lourds	août-19	189 349 €	80 936,00 €	30 827,60 €	35%+1000€ prime IML+1500€ prime ASE	80 936,00 €	15 140,40 €	15%+3000€ prime vacance	80 936,00 €	2 000,00 €	Prime vacance
							49 512,60 €	19 829,41 €	35%+1000€ prime IML+1500€ prime ASE	49 512,60 €	7 426,89 €	15%	/	/	/
		8 rue du Sanitat 79000 NIORT	1	PB - Logement dégradé	sept-19	55 078 €	45 894,04 €	12 973,51 €	25%+1500€ prime ASE	45 894,04 €	19 335,91 €	35%+3000€ prime vacance+273€ prime façade	45 894,04 €	2 000,00 €	Prime vacance